



MAGAZINE MUNICIPAL
N°117 - ÉTÉ 2021

Info



Dossier spécial : la campagne d'adressage

UN PROJET ALIMENTAIRE ET AGRICOLE DE TERRITOIRE POUR DURTAL
CET ÉTÉ À DURTAL: UN PROGRAMME FESTIF !



26
AVR

Les moutons ont repris leurs quartiers au Val d'Argance.



21
AVR

Compte-tenu de la circulation plus importante du virus, l'Agence Régionale de Santé a organisé une journée de dépistage menée par la Protection civile au complexe Camille Claudel, avec les moyens logistiques de la Ville.

Au total, 141 tests ont été réalisés, dont 5 cas positifs.



30
AVR

Mme Blin, députée de Maine et Loire, était de nouveau présente en Mairie pour discuter avec les élus des sujets évoqués par les habitants lors de la permanence du 25 mars.



11
MAI

Dans le cadre du projet participatif de territoire, la 1^{ère} réunion de concertation a réuni près de 60 personnes à l'Odysée afin de partager sur l'avenir de Durtal.



19
MAI

Souhaitant aller au contact des habitants, les élus ont commencé la série des balades de quartier avec le centre-bourg.

Une quinzaine de personnes ont pu ainsi discuter et questionner sur l'avenir de leur lieu de vie. Retrouvez toutes les dates des balades à venir en p. 7.

Sommaire

04 / 05 ACTUALITÉS

- Un projet alimentaire et agricole de territoire pour Durtal
- Opération Tranquillité vacances : partez l'esprit tranquille
- Le portail Famille bientôt en ligne
- Les chantiers de proximité
- Actualités CCALS

06 / 07 ACTUALITÉS

- Petites Villes de Demain : mise en place du plan d'action
- Le projet de tiers-lieu en ébullition

08 / 09 ZOOM

- Dénomination et numérotation des voies : le nouvel adressage communal

10 ASSOCIATION

- Forum des Associations : rendez-vous le 4 septembre

14 / 15 SOLIDARITÉ

- Des petites douceurs pour les résidents de l'EHPAD
- Plan canicule

16 / 17 CULTURE

- Programmation estivale : des concerts et des cowboys
- Programmation de la médiathèque

18 EXPRESSION POLITIQUE

19 VOUS AVEZ LA PAROLE



Le 25 mai, élus et habitants engagés pour le projet du tiers-lieu ont pu visiter des lieux inspirants.

Vers une sortie de la crise ?

Les restrictions liées à la crise sanitaire se lèvent progressivement et nous pouvons enfin espérer un retour à une vie plus normale. Nous pouvons de nouveau sortir, les commerçants peuvent à nouveau travailler presque normalement, les bars et restaurants peuvent ouvrir leurs terrasses, la vie culturelle reprend doucement.

Avec l'assouplissement des mesures sanitaires, nous avons pu réellement débiter les concertations participatives et les balades de quartier autour du projet Demain Durtal. L'occasion pour les Durtalois et Durtaloises d'exprimer librement leur vision sur le futur de la commune.

Les projets du tiers-lieu et de la maison médicale vont bon train. Élus et habitants engagés ont commencé la visite de lieux similaires et ainsi s'inspirer d'actions intéressantes pour concrétiser ces futurs projets.

La campagne d'adressage touche à sa fin. Les foyers concernés par une modification d'adresse seront prévenus par courrier postal. Pour rappel, ce chantier colossal de normalisation des adresses (un bâtiment/maison = un numéro) a débuté en 2019 et était obligatoire pour faciliter l'accès des services et l'arrivée de la fibre optique. Les élus tiendront des permanences (cf p.8) pour répondre aux questions des habitants.

Nos associations connaissent, elles aussi, de réelles difficultés. Nous avons toujours recherché avec elles des solutions pour qu'elles puissent assurer la continuité de certaines de leurs activités, parfois en plein-air. Notre service vie associative est en lien étroit avec elles pour les accompagner dans leur reprise et dans la préparation de la prochaine saison.

Nous comptons d'ailleurs sur votre présence au Forum des Associations le samedi 4 septembre afin de trouver bien sûr l'activité qui vous conviendra mais surtout pour montrer aux bénévoles tout votre soutien et la reconnaissance qu'ils méritent.

Vous trouverez en fin de bulletin la programmation culturelle de cet été. Dans le respect des mesures sanitaires, profitons ensemble de ces moments de détente.

Les vacances arrivant, je vous souhaite à toutes et à tous de profiter de vos proches et aussi de tout ce que votre ville a à vous offrir.

Bel été à tous !

Pascal Farion, Maire de Durtal

Retrouvez la ville de Durtal sur les réseaux sociaux



A la conquête d'une autonomie alimentaire saine et durable à Durtal



Les repas de la restauration scolaire au cœur du PAAT

Lors du Conseil municipal du 20 avril, les élus ont voté favorablement pour répondre à la demande de subvention pour l'élaboration d'un Projet Agricole et Alimentaire de Territoire (PAAT) et ainsi valider la participation à l'appel à projets du Programme National pour l'Alimentation.

Qu'est-ce-qu'un PAT ?

Les projets alimentaires territoriaux (PAT) ont pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines. Issus de la Loi d'avenir pour l'agriculture qui encourage leur développement depuis 2014, ils sont élaborés de manière

collective à l'initiative des acteurs d'un territoire (collectivités, entreprises agricoles et agroalimentaires, artisans, citoyens etc.).

Six objectifs

La Municipalité s'est fixée 6 principaux objectifs à atteindre :

- Impulser une politique agricole à haute valeur environnementale en faveur d'une alimentation de qualité et durable.
- Protéger l'environnement et limiter les impacts environnementaux : favoriser toutes les actions concourant à la préservation de l'environnement et des paysages, développer les circuits-courts, lutter contre le gaspillage alimentaire, revoir la gestion des déchets...

- Favoriser l'installation de porteurs de projets agricoles avec une réflexion autour de la création d'une ferme municipale où de jeunes agriculteurs pourraient se former à une production plus vertueuse.

- Promouvoir l'alimentation sous l'angle santé/bien-être et en lien avec les chefs de restauration scolaire des écoles et collège qui sont demandeurs de formation sur une cuisine non-carnée.

- Lutter contre la précarité alimentaire avec par exemple la création d'une épicerie solidaire

- Animer et sensibiliser les différents acteurs : développer la communication et soutenir toutes les initiatives permettant d'accroître le dialogue entre les agriculteurs, les élus et les habitants de la commune en facilitant une plus grande connaissance des uns et des autres, en mettant en place des outils pour accroître la concertation et en animant des événements d'échanges.

Pour ce projet de grande ampleur, la Municipalité souhaite collaborer avec la communauté de commune Anjou Loir et Sarthe pour une mutualisation des actions et pourquoi pas, rayonner à terme au delà des frontières de la commune.

Opération Tranquillité vacances : partez l'esprit tranquille

Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison ou de votre appartement ? Vous pouvez demander aux gendarmes de Durtal de surveiller votre domicile dans le cadre de leurs missions quotidiennes et ils pourront vous contacter durant votre absence si besoin.

Rendez-vous à la gendarmerie muni d'un justificatif de domicile et de vos dates de départ et de retour. Pour gagner du temps, un formulaire est accessible en ligne ; il est à remplir et à imprimer avant de se rendre sur place pour finaliser la demande.

Gendarmerie : 02 41 76 30 11

Quelques conseils avant de partir :

- Informez votre entourage de confiance de votre absence
- N'indiquez pas vos dates de départ en congés sur les réseaux sociaux ou sur votre répondeur
- Ne publiez pas vos photos de vacances en direct sur les réseaux sociaux
- Ne laissez pas le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres : une personne de confiance peut relever votre courrier à votre place
- Fermez correctement fenêtres et volets. Un voisin ou un ami peut éventuellement venir ouvrir et fermer les volets et allumer quelques lumières

Le portail Famille bientôt en ligne

AFFAIRES SCOLAIRES

Suite à un problème technique chez le fournisseur du logiciel, la mise en ligne du portail Famille a pris du retard.

Cet espace numérique sécurisé, accessible 24 heures sur 24, permettra aux parents d'effectuer directement en ligne leurs démarches administratives, telles que l'inscription à l'école publique, à la restauration scolaire ou encore à la garderie périscolaire.

En attendant, les dossiers d'inscription pour la rentrée prochaine sont téléchargeables en ligne ou à retirer en Mairie.

Les chantiers de proximité à Durtal



Le parcours sportif tout nouvellement installé à la prairie St Léonard

RUE DE BELLEVUE

La phase finale des travaux de la rue de Bellevue a été entamée mi-mai. L'entreprise Eiffage est désormais en charge du chantier de voirie définitive et de sécurisation des trottoirs. Malgré les vacances décalées en raison du confinement et le temps difficile en ce début de printemps, le chantier n'a pas pris de retard.

Fin des travaux prévue : début juillet

VOIE DOUCE

Malgré tous les efforts déployés et de nombreuses concessions faites, la Municipalité n'a pas pu trouver de solutions d'entente avec le propriétaire du terrain sur lequel devait passer la voie verte, le long de la déviation. Le chantier est donc actuellement à l'arrêt et un nouveau tracé est à l'étude.



MAISON DES JEUNES

Le bâtiment de l'ancienne bibliothèque se transforme peu à peu en un espace jeune accueillant. La grande terrasse

sera certainement bien utile pour l'inauguration prévue début juillet par le service jeunesse de la Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe.



SICTOM

La déchetterie de Durtal accueillera prochainement un container pour les menuiseries en bois, aluminium ou PVC comportant au moins une vitre (baies vitrées, portes d'entrée, fenêtres...) qui seront collectées, démantelées et valorisées par l'association angevine Revie Verre.

Plus d'infos : <https://www.sictoms.fr/>

PARCOURS SPORTIF

Un parcours sportif de 6 agrès en composite recyclable et imputrescible a été installé aux prairies Saint Léonard. Des panneaux placés près de chaque structure expliquent les bonnes pratiques à suivre.

Attention, ces installations ne sont pas des jeux, il est déconseillé d'y laisser les enfants sans surveillance.

GRUPE SCOLAIRE RENÉ RONDREUX : PLAN PARTICULIER DE MISE EN SÛRETÉ

Dans le cadre du plan particulier de mise en sûreté (PPMS), le chantier le plus conséquent cet été au groupe scolaire René Rondreux sera l'installation d'alarmes différentes selon les risques importants (attentats, chimiques, météorologiques...). Boutons, micros, câblages... les travaux s'étendront du 7 juillet au 20 août.

Le dortoir des petits profitera d'un rafraîchissement des peintures.

IL NOUS A REJOINT

Responsable du service Espaces verts, Ludovic Cuvier, est arrivé début mai pour renforcer les équipes en place.

Ludovic a été auparavant employé pendant 10 ans à la ville de La Flèche.



PISCINE AQUA'RELLE

La CCALS prévoit une réouverture de la piscine Aqua'relle le 6 juillet. Les scolaires ont été accueillis en mai et juin. Les protocoles sanitaires sont en cours de rédaction mais il a d'ores et déjà été annoncé que les cours particuliers de natation ne seront pas ouverts cette année.

A noter ! Le centre aquatique l'Ilébulle de la Flèche sera fermé pour travaux du 28 juin au 1^{er} novembre.

Plus d'infos : www.ccals.fr/piscine-intercommunale-aquarelle/



Petites Villes de Demain : mise en place du plan d'action

Sélectionnée pour faire partie du programme national «Petites villes de demain» réservé aux villes de moins de 20 000 habitants, la ville bénéficie d'aides pour le financement et l'accompagnement des projets du territoire. La commune, en collaboration avec la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe travaille sur les actions à mener pour redynamiser le territoire.

Lancé le 1^{er} octobre 2020 par Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales, le programme « Petites villes de demain » est conçu pour soutenir 1 000 communes et intercommunalités sur six ans (2020-2026) qui exercent des fonctions de centralité dans leur bassin de vie (accès aux services, aux commerces, à la santé, activités économiques essentielles, culturelles, etc.) et qui présentent des fragilités sur le plan économique, social ou environnemental. Ce programme accélère les projets de revitalisation des centres-villes pour l'amélioration des conditions de vie des habitants.

Revitaliser les fonctions de la ville

Parmi les actions envisagées, l'accent sera mis sur le maintien et le développement des commerces et services, l'incitation à l'adoption de pratiques écologiques, la valorisation du patrimoine et l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Pour mener à bien ce projet, une chargée de projet a été recrutée le 1^{er} juin. Le poste est pris en charge par la Banque des territoires et par l'Etat à hauteur de 75% (voir ci-contre).

Retrouvez toutes les infos sur le programme sur le site de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires

TIANA RAMBELO, CHARGÉE DE PROJET « PETITES VILLES DE DEMAIN »

Tiana Rambelo accompagne depuis plusieurs années les collectivités en urbanisme commercial notamment pour redynamiser les centres-villes, requalifier les marchés, mais également dans l'élaboration de leur document de planification stratégique et territoriale. A Durtal, Tiana pourra s'appuyer sur le compte rendu de 2019 de l'Agence d'urbanisme de la région angevine et les résultats de l'enquête Demain Durtal pour concevoir la stratégie de redynamisation du centre-ville avec le soutien de différents partenaires (Etat, Département, Chambres Consulaires.....).



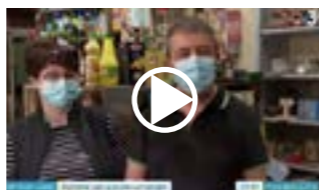
Josélito Thibault adjoint vie économique

« Avec la réouverture des commerces, des bars et restaurants, la commune reprend vie peu à peu. Bien évidemment, il y a encore beaucoup de travail pour revitaliser le centre-bourg. Avec les aides du programme «Petites ville de demain» et l'arrivée de Tiana Rambelo aux manettes du projet, des actions concrètes vont voir le jour prochainement, avec par exemple l'arrivée d'un nouveau boucher rue Saint Pierre soutenu par la

Municipalité.

Nous devons toutefois être conscients que chacun d'entre nous a son rôle à jouer dans le maintien des commerces en centre-bourg et de l'importance des achats du quotidien. Une ville attractive est une ville où les habitants consomment sur place. « Le monde attire le monde » comme le dit l'adage, alors tous ensemble, faisons grandir Durtal et soutenons nos commerces de proximité.»

L'épicerie Frédéric sur France 3



Une équipe de France 3 Pays de la Loire a réalisé un très beau reportage à l'occasion des 120 ans de l'épicerie Frédéric. Un bel hommage pour le travail de Sylvie et Thierry Frederich dans leur si pittoresque commerce de proximité.

Ce reportage est à retrouver sur la page Facebook de la commune

Le projet de tiers-lieu en ébullition

Créé en ce début d'année, le comité consultatif « pôle de vie sociale » composé d'élus et de citoyens réfléchissent ensemble à la création d'un tiers-lieu sur le site de l'ancien Lidl.

« Les tiers-lieux sont des espaces de vie collectifs qui permettent de rassembler des personnes et des activités de tout horizon dans un même lieu » explique Pascal Grasset conseiller municipal. Pour réussir la création de ce genre de lieu, quelques ingrédients sont indispensables : des espaces de rencontre et de convivialité, des actions facilitatrices pour aider des collectifs, de citoyens ou d'entrepreneurs à concrétiser leurs projets et des activités favorisant le partage des savoirs. « Ces espaces innovants sont généralement à l'image des besoins des territoires. C'est pourquoi nous réfléchissons de manière collective à un lieu créateur de lien social, autour de la culture, du partage de savoir-faire en artisanat, alimentation saine et durable et numérique » précise Pascal Grasset.

Une aventure collective

Dessiner le futur lieu, c'est partir d'une page blanche pour imaginer des activités et des espaces inventifs où se croisent



Un atelier de réflexion par Cap Tiers-lieux suivi par le comité consultatif

des jeunes, des familles, des actifs ou des seniors. Pour être guidé dans cette première étape de réflexion, le comité consultatif a fait appel à Cap Tiers-Lieux, un collectif animé par la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire, destiné à faciliter l'essor des tiers-lieux sur les Pays de la Loire. Ainsi, pendant 3 mois citoyens et élus suivent des ateliers afin d'affiner leurs connaissances sur le fonctionnement des lieux innovants. «Faire partie de ce comité consultatif, ça permet d'impulser des idées dans un lieu qui n'existe pas encore, sans limite à la créativité, faire partie d'un collectif qui porte les mêmes valeurs que les miennes et participer à la vie locale » explique Vincent Hinault,

membre du comité consultatif. Fin mai, une visite dans les tiers-lieux Le bocal et le cercle pointu à Chemillé ainsi qu'au Village de la Vergne leur a permis d'échanger avec des créateurs de tiers-lieux sur leur préparation du projet, les formules adaptées à leurs envies et sur l'implication des citoyens. Comme le précise Stéphanie Gohier, adjointe à la citoyenneté, « la commune de Durtal a aussi la volonté de co-construire ce projet de tiers-lieu avec les citoyens. Ils seront invités à partager leurs idées pour ce futur espace de vie lors de concertations citoyennes prévues à la rentrée ».

Retrouvez plus d'informations sur le collectif Cap Tiers-lieux sur www.cap-tierslieux.org

Demain Durtal : dernière étape le 2 juillet



Tables rondes de participants lors du 2^{ème} atelier le 1^{er} juin

Troisième rendez-vous citoyen du projet participatif de territoire de Demain Durtal, le 2 juillet ! Les habitants, les collégiens et l'équipe municipale vont se réunir au théâtre des Balades du Temps Jadis pour un 3^{ème} atelier citoyen. L'objectif : sélectionner une liste de projets parmi les propositions citoyennes à remettre à l'équipe municipale ce jour-là. Cet avis citoyen va lui permettre de mettre en place une feuille de route des projets (alimentation, santé, logement, commerce, culture, déplacement).

Infos pratiques : Le 2 juillet à 18h30 au théâtre de verdure
Sur inscription : mairie.durtal@gmail.com,
Renseignements au : 02.41.76.30.24

Balades de quartiers : venez échanger avec les élus

De nouvelles balades de quartiers sont organisées au mois de juin et juillet. Ces balades in situ, invitent les habitants à partager des idées et réflexions avec l'équipe municipale. L'occasion d'échanger sur les projets à venir et discuter des solutions à mettre en œuvre pour améliorer la vie dans les quartiers.

Les prochains rendez-vous :

- **Mardi 15 juin à 18h30** / Quartier Val d'Argence, RDV devant l'entrée de l'EHPAD Au Fil Du Loir, 13 Allée Paul Gauguin.
- **Jeudi 17 juin à 18h30** / Quartier Gouis, RDV devant l'église, rue de l'église
- **Mardi 29 juin à 18h30** / Quartier Campagne Nord, RDV devant la maison des services publics, 11 rue Joseph Cugnot.
- **Mardi 6 juillet à 18h30** / Quartier Campagne Sud, RDV sur le parking de la forêt de Chambiers.

Pour plus d'informations : Jennifer Semet, chargée de participation citoyenne : participation-citoyenne@ville-durtal.fr Tel : 02.53.04.68.17



Dénomination et numérotation des voies : le nouvel adressage communal

La dénomination et la numérotation des voies et places communales relèvent de la compétence du Conseil municipal et du Maire. Depuis 2019, la Municipalité travaille, en lien avec le service de La Poste aux ajustements nécessaires. A Durtal, la campagne d'adressage concerne près de 630 adresses. Les foyers et entreprises concernés ont reçu un courrier nominatif.

Pourquoi créer des adresses ?

L'objectif est de faciliter et de simplifier la distribution du courrier, les livraisons à domicile, de permettre et d'accélérer l'accès aux soins et services à domicile : secours d'urgence, médecins, services des eaux, électricité, gaz, téléphonie... L'utilisation généralisée de la géolocalisation, facilitant la circulation et les déplacements au travers des GPS et smartphones, pousse les communes à créer des adresses normées afin que chacun puisse bénéficier du même service et des mêmes conditions de sécurité. De plus, l'adressage des bâtiments facilitera la mise en place de la fibre optique sur l'ensemble de la commune.

Qu'est-ce qu'une adresse normée ?

L'adresse normée consiste à dénommer les voies communales (rues, chemins, impasses, traverses, places, lieux-dits), et à numérotter les habitations. Pour que chaque logement soit facilement identifiable la numérotation des habitations est elle aussi normée. Le logiciel de La Poste détermine la numérotation des maisons de façon métrique (le numéro correspond à la distance en mètre entre l'entrée principale du logement et le point de référence, (voir illustration ci-contre). Ainsi, si une habitation se crée entre deux logements existants, l'ajout d'un nouveau numéro est toujours possible (exit les Bis, Ter et les doublons).



Autres questions fréquentes

Je suis une société, cela va me coûter cher ?

Le changement d'adresse émanant du Conseil municipal : la mise à jour du Kbis est GRATUITE.

Puis-je refuser de changer de numéro ?

La mise à jour est obligatoire puisque, dans un an, La Poste ne distribuera plus à l'ancien numéro.

Oui mais moi, avant tout fonctionnait !

Certes, les facteurs expérimentés compensaient par leur connaissance du terrain. Néanmoins, la Poste se réorganise, les services de secours se mutualisent, les sociétés de services sont multiples : la normalisation était incontournable.

Le nom qui apparaît sur le certificat est erroné, à qui s'adresser ?

Si vous recensez une erreur (bien vendu, nom erroné, décès du propriétaire, etc) renvoyez en Mairie le formulaire reçu avec le courrier avant le 11 juillet afin qu'ensemble, nous effectuions la régularisation.

RÉUNION PUBLIQUE ET PERMANENCES D'ÉLUS

Une réunion publique avec les services de la Poste aura lieu **mercredi 7 juillet 18h30 – Salle de l'Odysée**

Vous pouvez également vous présenter à l'accueil de la Mairie, à l'une des permanences des élus :

Lundi 28 juin – 18h-19h30
Mardi 29 juin – 18h-19h30
Mercredi 30 juin – 18h-19h30
Jeudi 1^{er} juillet – 18h-19h30
Samedi 3 juillet – 10h-12h

Prochaine étape ?

Au cours du mois d'octobre, un deuxième courrier vous sera adressé. Les modalités pour récupérer sa plaque numérotique (une par foyer concerné) y seront détaillées.

Mon adresse a été modifiée, que dois-je faire ?

VOUS ÊTES UN PARTICULIER

Vos papiers d'identité :

Carte d'identité, passeport et permis de conduire sont toujours valides avec l'ancienne adresse.

Signalez votre modification d'adresse à tous vos interlocuteurs (CPAM, CAF, électricité, gaz, etc.).

VOUS ÊTES UNE ASSOCIATION

Signalez votre modification d'adresse à la Préfecture.

Les modifications statutaires peuvent apparaître dans le Journal Officiel des Associations et Fondations d'Entreprise.

Cerfa n°13972*02 en 2 exemplaires + délibération du CM* à déposer à la Préfecture

VOUS ÊTES UN PROFESSIONNEL

Signalez votre modification d'adresse

Entreprise individuelle	Professionnel libéral	Société	Micro entrepreneur
Cerfa n°11931*02 (P2) en 2 exemplaires + délibération du C.M.	Cerfa n°11931*02 (PL) en 2 exemplaires + délibération du C.M.	Cerfa n°11931*02 (M2) en 2 exemplaires + délibération du C.M.	Cerfa n°11931*02 (P2-P4) en 2 exemplaires + délibération du C.M.

Vous devez également signaler cette modification au centre des formalités des entreprises. Ce dernier se charge ensuite de la transmettre aux organismes intéressés. Renseignements : www.service-public.fr/vosdroits.service-public.fr

Changez votre K-bis

Le changement de K-bis est obligatoire. Il doit s'effectuer dans un délai de 1 mois suivant la décision de changement d'adresse. La démarche est gratuite.

Renseignements : tribunal.du.commerce/www.infogreffe.fr

Modifiez votre certificat d'immatriculation :

La mise à jour est obligatoire et doit être réalisée dans le mois suivant la modification d'adresse.

Pour en faire la modification :

Sur le site <https://immatriculation.ants.gouv.fr> Chez un professionnel

- Avoir ou créer en compte usager ANTS
- Fournir le n° d'immatriculation
- Fournir la nouvelle adresse
- Cerfa n°13750*05
- Une pièce d'identité en cours de validité
- Le certificat d'immatriculation
- Un justificatif de domicile de moins de 6 mois

* Délibération du Conseil municipal signifiant le changement du nom de voie

POUR TOUS
PARTICULIER,
PROFESSIONNEL,
ASSOCIATION

Zoom sur : Les bonnes pratiques



Un numéro visible

Chaque administré doit obligatoirement apposer le numéro attribué à son logement de façon visible depuis :

- la voie publique
- la boîte aux lettres

A défaut, nous vous recommandons de mentionner les noms des résidents pour éviter toute erreur.



Une boîte aux lettres bien placée

Chaque administré doit positionner sa boîte aux lettres de façon visible, en bordure de voie publique.

En effet, selon le règlement de La Poste, le facteur n'a pas le droit de s'engager sur un chemin privé (servitude).

Forum des Associations : rendez-vous le 4 septembre



Le 4 septembre, le Forum des Associations est de retour sur la place des Terrasses. Le Village des associations sera le moment à ne pas manquer pour faire son marché d'activités dans les domaines sportifs, culturels, artistiques et sociaux pour la rentrée 2021-2022. À cette occasion, jeunes, adultes et familles, pourront rencontrer les bénévoles des associations durtalaises et assister à des démonstrations. Concert et activités pour les petits et les grands animeront cette journée placée sous le signe de la convivialité.

Consciente de la nécessité de revoir la vie associative reprendre, la Municipalité soutient ces associations qui ont souffert de la crise traversée depuis une année, des acteurs indispensables à la vie locale. Jeunes, adultes et seniors vont pouvoir reprendre leurs activités favorites.

Les associations qui souhaitent participer à cette manifestation peuvent contacter le service des associations dès à présent.

☎ Pour les inscriptions et informations : Service association : 02 41 76 30 24



Stéphanie Gohier

adjointe vie associative

« Nous travaillons sur l'organisation de notre premier rdv de rentrée : le Forum des associations.

Faire la promotion des associations est un nécessaire soutien, une évidence. L'engagement de tous les bénévoles impliqués doit être mis en lumière. Il faut que chacun prenne conscience du rôle important que jouent nos associations dans nos villages, de la richesse en valeurs de partage, d'engagements et d'échanges sportifs, culturels et humains.

C'est pour cela que tous ensemble, nous devons soutenir le monde associatif pour qu'il continue d'exister et se développer.

La nouvelle saison ne se fera pas sans vous, soyons solidaires, soyons présents pour cette nouvelle rentrée. Un grand MERCI par avance à vous, tous acteurs de ces investissements, ensemble relevons ce défi ! »

Le Judo Club aussi sur France 3



L'association Judo club de Durtal a aussi eu son reportage au JT de France 3 portant sur la reprise difficile des activités. Sauf pour le club de Durtal qui tire son épingle du jeu grâce au maintien du lien avec les adhérents tout au long de la crise.

☑ Ce reportage est à retrouver sur la page [Facebook de la commune](#)

Des petites douceurs pour les résidents de l'EHPAD



M. le Maire, Pascal Farion et certains élus ont partagé un moment convivial avec les résidents de l'EHPAD Au Fil du Loir

CCAS Mercredi 2 juin, Pascal Farion, Maire de Durtal, Virginie Vieron, adjointe en charge du CCAS, ainsi qu'Eliane Bignon et Christine Villatte, conseillères municipales et membres du CCAS, ont rendu visite aux résidents de l'EHPAD Au Fil du Loir.

Parce qu'il n'est jamais trop tard pour recevoir des cadeaux, les élus sont venus offrir les colis promis suite à l'annulation pour cause d'épidémie du repas des aînés en novembre dernier. Il avait été décidé attendre que tous les résidents soient vaccinés avant d'organiser

ce moment de partage fort apprécié par nos aînés.

Le coffret de produits de beauté (savon, crème pour les mains et parfum) a remporté un fort succès mais toutefois un peu moins que la boîte de truffes au chocolat, nous dit-on !

Maison médicale de garde

SANTÉ La maison médicale de garde la plus proche est située à Seiches sur le Loir, ouverte le soir à partir de 20 heures, le week-end du samedi midi au dimanche 20h et les jours fériés. Pour un bon déroulement du service, merci de suivre cette procédure :

- Pour toute urgence vitale, il convient de composer le 15.
- Pour tout problème relevant de la médecine générale, appelez le 02 41 33 16 33, un médecin généraliste régulateur vous guidera vers la solution la plus appropriée : les urgences médicales ou la maison médicale de garde.

Nouvelles permanences

FRANCE SERVICE De nouvelles permanences sont organisées à France Service (ex-MSAP) :

Point Conseil Budget : les jeudis matin semaine impaire, 9h à 12h

TransiTions PRO (ex-Fongecif) : les 3^{èmes} lundis de chaque mois de 9h30 à 17h.

SAUR : les mardis, mercredis et jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

☎ France Service - 11 rue Joseph Cugnot
Prise de RDV : 02 41 96 10 41

PLAN CANICULE POUR LES PERSONNES FRAGILES

Les personnes à risques et isolées, dont la fragilité se trouverait aggravée durant une canicule, sont invitées à s'inscrire dès à présent sur le registre nominatif du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Durtal pour bénéficier de toute l'aide nécessaire en cas de forte chaleur.

Si vous souhaitez vous inscrire ou inscrire un de vos proches, merci de renvoyer ce coupon en Mairie, 3 rue de la Mairie, 49430 DURTAL.

Personne à contacter en cas de déclenchement du Plan Canicule sur le Département

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Né(e) le :

Nom et téléphone du médecin traitant :



Programmation estivale : des concerts, des étoiles et des cowboys



LE LOIR EN FÊTE

Après l'annulation de l'édition précédente en raison du Covid19, la Municipalité est bien décidée à relancer le Loir en Fête, cet événement estival incontournable dans le calendrier culturel durtalois !

Comme en 2019, le Loir en Fête revient sous la forme d'un village cette fois-ci tout droit sorti d'un western où vous vous retrouverez plongé dans l'époque de la Ruée vers l'or.

Enfilez vos bottes de cowboy et plongez dans les animations du far West. Vivez durant cette journée western l'ambiance des saloons et attention à la bagarre !

Tir à l'arc, atelier de conception d'attrape-rêves, cascadeurs et bien d'autres animations réjouiront petits et grands. Et vous découvrirez aussi comment étaient construits les véritables tipis indiens. Il paraît même qu'il y aura des (chiens-) loups, mais chuuuutt, c'est une surprise !!

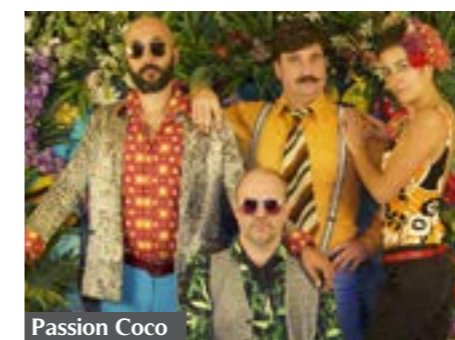
Et la journée se poursuivra autour des célèbres grillades de l'Amicale des sapeurs-pompiers de Durtal. **En raison de la situation sanitaire et afin de préserver les gestes barrières, le repas sera sous forme de pique-nique, donc n'oubliez pas votre nappe et table de camping.**

Et enfin, la Municipalité aura le plaisir de vous offrir le traditionnel feu d'artifice vers 23h !

La journée se conclura avec le bal populaire.

Plus d'informations [02 41 76 30 24](tel:0241763024)

LES TERRASSES EN FÊTE : 4 DATES / 4 CONCERTS



Passion Coco



Motus



C'est dans nos cordes



Mymi Rose

Face au franc succès de la 1^{ère} édition des Terrasses en Fête malgré la situation sanitaire de l'année dernière, la commission culture n'a pas hésité à reprogrammer de nouvelles dates pour cet été.

Vous aimez la musique ? Trinquer avec vos amis ? Et si vous faisiez les deux en même temps... à l'heure de l'apéro dans ce cadre magnifique de la Place des Terrasses.

Si le principe reste le même que l'année précédente : 4 vendredis de concerts répartis sur juillet et août en soirée sur la place des Terrasses pour un esprit de guinguette et de partage, le créneau horaire a été modifié avec un début à 20h suite à la demande des spectateurs.

En complément de l'apéro assuré par les associations durtaloises, une restauration sera disponible sur place.

Ambiance conviviale assurée !

Entrée libre.

Plus d'informations [02 41 76 30 24](tel:0241763024)

A vos agendas !

02 juillet - Passion Coco

Mélange savoureux, tropical et psychédélique. Le quatuor Passion coco allie ses influences et compose une musique inédite où les rythmes traditionnels colombiens et plus largement tropicaux, fusionnent avec des ambiances rock psychédélique nous rappelant l'univers des western spaghetti, le tout accompagné de douces voix parfumées.

30 juillet - Motus

De la chanson, du rock, une pointe d'humour, un soupçon d'amour, quelques travers bien dosés, Motus est devenu, après 10 ans, le véritable porte-parole de l'optimisme.

13 août - C'est dans nos cordes

Ce duo de musiciens aux multiples instruments mélange les styles, en composant en français et en reprenant des chansons traditionnelles tziganes, avec des influences d'Amérique Latine.

27 août - Mymi Rose

Laissez vous piquer par les épines de Mymi Rose. De la gouaille et des rythmes festifs, un mélange de styles dérivant du Jazz manouche, au swing reggae.

ET AUSSI...

2 SOIRÉES POUR OBSERVER LE CIEL ÉTOILÉ

La Municipalité organise deux soirées d'astronomie, les samedis 31 juillet et 28 août grâce aux télescopes du Durtalois Pascal Fournié et d'Yves Bouzeau. C'est gratuit et ouvert à tous. Réservation obligatoire.

Réservation au [02 41 76 30 24](tel:0241763024)

LA BROCANTE INTERNATIONALE

Le rendez-vous international de la Curiosité et de la Brocante aura lieu dimanche 12 septembre 2021 dans les rues de Durtal.

EXPOSITION-VIDE ATELIER



Rogine Doré vous invite à son exposition : « Les œuvres que je présenterai à la salle Joël Baudouin à Durtal les 9 et 10 octobre prochains, font

partie d'une série très colorée réalisée avant 2019. Depuis ma peinture a évolué vers le noir et blanc.

Ce sera aussi pour moi la première fois que je ferai une exposition personnelle à Durtal, dans la salle qui porte le nom de notre ami artiste Joël Baudouin, et j'aurai plaisir à expliquer le cheminement de mon travail aux Durtalois.

J'y montrerai quelques tableaux de l'expression actuelle mais surtout j'exposerai et mettrai en vente à des prix très intéressants les tableaux précédents.

Je serai présente pour vous accueillir le samedi et le dimanche de 10h à 12h00 et de 14h00 à 18h30 »

CCALS : l'agenda de la médiathèque



Découvrez le programme d'animations à venir à la médiathèque de Durtal.

Mercredi 16 juin - 10h30

Croc'histoire : lecture à partir de 3-4 ans

Samedi 19 juin - 10h30

Club lecture : Adulte. Venez échanger autour de vos coups de cœurs

Vendredi 25 juin - 20h

Voyage en cyclopédie : 15 ans et plus De B (comme bicyclette) à V (comme vélo) en passant par R (comme petite reine), la littérature et la chanson sont riches d'histoires de cyclisme.

Jeudi 8, 22 et 29 juillet - 11h

Lectures dans le patio : A partir de 4 ans.

Réservation obligatoire au [06 89 98 82 12](tel:0689988212) ou mediathequedurtal@ccals.fr

FESTIVAL MUSICAL DE DURTAL

La 7^{ème} édition du Festival Musical Durtal est lancée.

Les concerts se tiennent sur cinq week-ends entre le 20 juillet et le 12 octobre. Le programme est ambitieux et accessible.

En marge des concerts : rencontres avec les artistes, conférences, visite du patrimoine, concerts amateurs, banquets, expositions, brocante...

Samedi 18 septembre 20h
concert #8 Sextuor Psophos and Friends
à la Salle de l'Odyssee

Retrouvez le programme complet des concerts avec le nom des musiciens sur [le site www.festivalmusicaldurtal.fr](http://www.festivalmusicaldurtal.fr)

ENSEMBLE, ÉCRIVONS DURTAL

Un lieu pour vous et avec vous

L'équipe « Tous unis pour agir » dans le dernier bulletin, nous pose la question de savoir ce qu'est un pôle de vie sociale et quels pourraient être les services à la population associée.

Nous rappelons que le comité consultatif du pôle de vie sociale est formé de 6 élus (dont 2 de la minorité), 6 citoyens et 1 agent de la mairie.

Voici donc quelques informations complémentaires :

Nous avons déterminé conjointement quelle serait la meilleure définition de ce TIERS-LIEU, un lieu de vie et de partage, mutualisé, accessible, des espaces pédagogiques et de transmission de savoir-faire, un lieu culturel, évènementiel pour les citoyens, les associations, les jeunes et les moins jeunes, les familles, les écoles, les artistes et les entrepreneurs. Dans le but de créer du lien, une dynamique, de donner envie de s'installer à Durtal, d'améliorer le quotidien, la convivialité. Mais aussi dans le but de soutenir les initiatives et l'économie locale dans une démarche écoresponsable et environnementale. Favoriser ainsi l'émergence de projets locaux, en jouant un rôle d'incubateur, en proposant des espaces et outils partagés et en étant à l'écoute des porteurs de projets.

La semaine dernière, une petite délégation est partie sur le terrain pour visiter 3 Tiers-lieux, 3 espaces de vie avec des axes d'orientation très différents passant du centre social, au lieu entrepreneurial ou au lieu ressource agricole et artisanat.

Ces lieux étaient différents de par leur activité mais tellement ressemblant dans leur ADN : du partenariat, des histoires d'habitants, des outils de «développement social au cœur des territoires» pour faire carrefour.

Le comité s'imprègne de toutes ces données. Le projet de territoire et les paroles des citoyens au travers des discussions nous confortent ; nous allons dans la bonne direction pour répondre aux besoins.

Ces nouveaux projets doivent se construire avec les citoyens, pour qu'ils prennent vie et mettent un esprit à ce lieu.

Nous en sommes encore au stade des possibles. De nombreuses idées sont en effet sur la table, comme des espaces de travail partagés, appelés aussi « espaces de co-working », puisqu'ils sont dans l'esprit d'un tel lieu de mutualisation. D'ailleurs, nous

avons déjà participé à différents ateliers avec la « Communauté de Communes » sur ces réflexions et travaillerons bien évidemment conjointement si le besoin était identifié en ce sens.

Pour autant, rien n'oppose ce Tiers-lieu au centre bourg de notre commune, car la dynamique attire la dynamique.

Si chacun de nous regrette la fermeture de plusieurs commerces, nous parlons bien du travail d'une vie, de commerçants qui ont mérité leur retraite et effectivement de la déception de ne pouvoir retrouver de repreneurs mais ne nous y trompons pas, le problème n'est pas propre à Durtal, ni à cette première année de mandat...

C'est l'attractivité de notre territoire qui donnera envie à de nouveaux porteurs de projets de s'installer. Nous devons faire vivre ces commerces de proximité.

Quant à la question de l'achat de «nombreux» bâtiments ou terrains : nous sommes surpris par cette remarque.

Chaque projet d'acquisition est validé en Conseil municipal ; l'achat de l'ancienne boucherie (CM du 06.10.2020) a ainsi été accepté par la totalité des conseillers, de même que la friche de l'ancien LIDL (CM du 15.12.2020), lieu de notre futur pôle de vie sociale.

Ces investissements inédits sur notre commune reflètent une réelle stratégie facilitant ainsi l'installation de nouveaux professionnels : répondre vite et saisir l'opportunité d'avoir de nouveaux acteurs économiques.

L'exemple le plus pertinent est notamment l'achat d'un atelier relais (CM du 08.09.2020) qui a permis à 4 kinésithérapeutes de s'installer. Ou encore l'achat de 2 terrains qui serviront à l'implantation de notre nouvelle maison médicale.

Au-delà de la présence aux diverses réunions de travail de certains membres de la minorité, préférant se nommer « opposition », malgré nos diverses portes ouvertes, nous ne pouvons que vous conseiller de venir nous proposer des projets ou nous aider à monter les projets de notre ville. Notre commune est notre intérêt général et la seule présence aux réunions ne suffira pas à voir celle-ci s'épanouir, l'investissement de tous reste la solution la plus efficace.

TOUS UNIS POUR AGIR

Ferme municipale !

Lors du conseil municipal d'avril, il a été acté l'élaboration d'un projet alimentaire territorial. Ce projet comprend entre autre la création d'une ferme municipale afin de produire des légumes bio pour le restaurant scolaire. La loi Egalim préconise de fournir plus de menus bio aux enfants. Les agriculteurs nourrissent les hommes. Les sociétés de restauration collective répondent aux normes en vigueur. Est-ce le rôle d'une municipalité de s'engager dans cette production ? Cette ferme engendrera des coûts de fonctionnement très élevés. L'embauche d'un ingénieur agronome est prévue. Durtalois, réagissez ! Ce modèle agricole ne relève pas de la compétence d'une commune de 3500 habitants !

Un autre sujet nous préoccupe. L'équipe majoritaire envisage de créer dans l'ancien Lidl un pôle de vie sociale incluant

un espace de co-working. Pour rappel, l'économie est une compétence de la communauté de communes. Faire porter ce projet par la CC Anjou Loir et Sarthe paraît logique. Un espace adapté aux télétravailleurs fonctionne actuellement sur l'un des pôles.

Nous sommes stupéfaits de constater que l'équipe majoritaire ne réagit pas aux coûts exorbitants engendrés pour ces projets « arbitraires ». Et nous vous invitons à leurs réflexions.

L'épidémie du coronavirus met en évidence la nécessité de resserrer le lien social et le besoin de solidarité, restez toutefois prudents.

Bonnes vacances à tous

En application du règlement intérieur du Conseil municipal, cet espace d'expression des groupes politiques représentés au sein du Conseil municipal est proportionnel au nombres d'élus dont ceux-ci disposent au sein de l'assemblée délibérative.

Monsieur le Maire vous répond

Retrouvez désormais dans chaque numéro de l'Info les réponses de Pascal Farion à des questions que vous nous avez fait parvenir.

« Pourquoi y a-t-il eu 2 campagnes de dépistage du Covid 19 à Durtal ces derniers mois? Et qui les organisait » (Christian sur Facebook)

Les 21 avril et 19 mai derniers, en raison d'un taux d'incidence sur le territoire de la communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe supérieur à la moyenne du département, l'Agence Régionale de la Santé de Maine et Loire avec le soutien logistique de la Municipalité, a décidé de mettre en place en urgence et en seulement quelques jours, des dépistages massifs du Covid 19. Le virus se propageant rapidement parfois par le biais de personnes asymptomatiques et la vaccination n'étant pas alors ouverte à tous, il était primordiale d'agir vite et de dépister massivement.

Lors de ces 2 campagnes, 141 personnes ont été testés et seulement 5 se sont avérés positifs.

Vous souhaitez poser une question à Pascal Farion ? Envoyez-la à communication@ville-durtal.fr, par courrier à la mairie ou sur Facebook de Ville de Durtal avec pour objet «Vous avez la parole»

INFOS PRATIQUES

MAIRIE DE DURTAL

3 rue de la Mairie - 49430
Tel : 02 41 76 30 24
mairie@ville-durtal.fr
www.ville-durtal.fr

HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :
8 h - 12 h / 13 h 15 - 17 h 15.
Jeudi : 8 h - 12 h

URBANISME

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8 h - 12 h / 13 h 15 - 17 h 15.

CCAS

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8 h - 12 h / 13 h 15 - 17 h 15.

SERVICE ENFANCE

Lundi, mardi, mercredi et jeudi :
8 h 30 - 12 h / 13 h 15 - 17 h 15.
vendredi : 8 h 30 - 12 h

COMMUNICATION, CULTURE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8 h 30 - 12 h / 13 h 15 - 17 h 15.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNE ANJOU LOIR ET SARTHE

103 rue Charles Darwin 49125 Tiercé
Tel : 02 41 37 56 89
contact@ccals.fr / www.ccals.fr

HORAIRE D'OUVERTURE

Du lundi au jeudi :
9 h - 12 h 30 / 14 h - 17 h 30
Le vendredi jusqu'à 16h30

SICTOM

103 rue Charles Darwin 49125 Tiercé
Tel : 02 41 37 56 89
9 h - 12 h 30 / 14 h - 17 h 30
Le vendredi jusqu'à 16h30

SERVICE ASSAINISSEMENT

Zone Industrielle la Blaisonnaire
49140 Seiches-sur-le-Loir
Tel : 02 41 37 56 89
9 h - 12 h 30 / 14 h - 17 h 30
Le vendredi jusqu'à 16h30

SERVICE ENFANCE / JEUNESSE

Zone Industrielle la Blaisonnaire
49140 Seiches-sur-le-Loir
Tel : 02 41 27 57 89
enfancejeunesse@ccals.fr

INFO ELECTIONS

Les prochaines élections régionales et départementales auront lieu les 20 et 27 juin 2021.

A quoi servent ces élections?

Élections départementales. Les conseillers départementaux sont élus pour une durée de 6 ans. Dans chaque canton, un binôme femme-homme est élu au scrutin majoritaire à 2 tours. La principale mission des départements relève du champ de l'action sociale : enfance, handicap, personnes âgées, prestations sociales. Ils s'occupent également d'éducation (collèges), de sport, de culture, d'agriculture et de pêche, d'environnement, de tourisme, de l'aménagement numérique ou du réseau routier départemental.

Élections régionales. Les conseillers régionaux sont aussi élus pour une durée de 6 ans. Ils sont élus au scrutin de liste, selon un système mixte combinant les règles des scrutins majoritaire et proportionnel. La Région s'occupe des déplacements (gare routières, train, transports scolaires...), d'éducation (lycées), d'emploi, de formation professionnelle et d'apprentissage, d'aménagement du territoire, de développement durable et de développement économique.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

13/04 SIMON Hugo
16/04 JECKER Maxime
26/04 LECOCQ Emma
09/05 MASSERON Gaétane

PACS

10/05 LARIVIERE Raphael et MARTIN Djina
12/05 LADURÉE Corrado et RAMY Jennifer

03/06 DUBOIS Freddy et CACHAN Amélie

MARIAGE

20/03 MALABRY Morgan et BIGOT Angélique
14/05 GAUCHER Julien et DUCHAINE Amélie
29/05 GOUABAULT Xavier et COURBOIS Charlène

DÉCÈS

13/04 MARTINEAU née BOURDAIS Liliane

19/04 BEAUCHET Louis
19/04 RAVENEAU née BRETONNIERE Claudine
03/05 MORILLON Yves
14/05 JOLLY née CHAUDET Christiane
17/05 PRADERE Didier
17/05 BLET Colette
20/05 CLAVREUL Roger

LES TERRASSES EN FÊTE

4 VENDREDIS • 4 CONCERTS

20H | PLACE DES TERRASSES | DURTAL

02/07 **PASSION COCO**

CHANSON - TROPICAL PSYCHÉDELIQUE

30/07 **MOTUS**

TRIO ROCK

13/08 **C'EST DANS
NOS CORDES**

MUSIQUE TSIGANE

27/08 **MYMI ROSE**

SWING ET JAZZ MANDUCH

ENTRÉE LIBRE

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE PROPOSÉES
PAR LES ASSOCIATIONS ET LES COMMERÇANTS DURTALOISES
PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE POUR LES + DE 11 ANS

RETROUVEZ TOUTE
LA PROGRAMMATION
SUR INSTA

